



Conseiller.ère pédagogique

Nº de concours : 2526-PT-013 | Nº de poste: 864-219-03

Service: Direction de la formation aux adultes, aux entreprises et aux organisations

Statut : Personne professionnelle temporaire remplaçante à temps complet

Supérieure immédiate : Nathalie Ballieux

Titulaire : Alexandre Ménard

Période : Dès le 4 mars 2026* ;

Salaire : Salaire entre 56 086 \$ et 102 894 \$ par année ;

Horaire : Lundi au vendredi de 8h30 à 16h30, pour un total de 35h. La personne pourrait être appelée à travailler en soirée à l'occasion ;

Lieu de travail : 6220, rue Sherbrooke Est, Montréal et 3800, rue Sherbrooke Est.

*jusqu'au retour du titulaire ou jusqu'à ce que nous mettions fin à ce remplacement.

Fonctions

Nature du travail

Les emplois de conseillère ou conseiller pédagogique comportent plus spécifiquement des fonctions de conseils, d'animation, d'information, de développement, de support et de rétroaction auprès du personnel enseignant, du personnel cadre responsable des services d'enseignement et des autres personnes intervenantes du Collège, relativement à la pédagogie, notamment sur les programmes d'études, les stratégies d'apprentissage et d'enseignement, la nature et les modalités d'évaluation ainsi qu'en matière de recherche et d'innovation.

De façon générale, la conseillère ou le conseiller pédagogique de la Direction de la formation aux adultes, aux entreprises et aux organisations, peut être affecté : à la coordination des activités de formation créditee ; à la coordination des activités de reconnaissances des acquis et des compétences (RAC).

Principales tâches et activités

Agir à titre de personne ressource:

- Participer à différents comités, notamment les comités de programme ;
- Conseiller et encadrer pédagogiquement les enseignants ;
- Collaborer à la veille stratégique.

Planifier, coordonner et effectuer les opérations nécessaires au bon déroulement des activités de formation :

- Participer au recrutement, à la formation et à l'encadrement des enseignants des cours crédités;
- Participer à l'identification des besoins en termes d'équipement, de logiciel et de matériel pour certains programmes;
- Réviser et approuver le contenu des plans de cours;
- Veiller à l'application et au respect des politiques pédagogiques.

Analyser et mettre à jour les programmes :

- Participer à une veille stratégique sur le développement de programmes et les besoins du marché du travail;
- Participer aux différentes activités des instances ciblées;
- Participer à la mise en œuvre de la Politique d'évaluation des programmes (PIEP) et en assurer le suivi.
- Gérer et participer à divers projets de développement en lien avec la réussite des étudiants et à la mise en place de nouvelles initiatives de formation

Assumer des tâches administratives en lien avec le fonctionnement :

- Préparer les prévisions budgétaires en fonction des activités prévues pour chacune des sessions;
- Assurer l'application et le suivi des ententes signées avec diverses ressources, notamment Emploi- Québec.

Accomplir au besoin toutes autres tâches connexes.

Qualifications requises

Scolarité

Détenir un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en sciences de l'éducation ou toute autre combinaison jugée équivalente par l'autorité compétente.

Expérience

Posséder au moins une année d'expérience dans l'encadrement d'activités de formation créditede préférence dirigée à une population adulte.

Exigence

Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit. La personne doit réussir le test écrit.

Atouts

- Connaître la suite Microsoft Office et être apte à intégrer de nouvelles connaissances informatiques.
- Connaître l'ensemble des mécanismes relatifs à la formation créditedes (AEC, DEC).
- Posséder une connaissance théorique et pratique des programmes élaborés par compétences.
- Bien connaître le milieu de l'éducation et le secteur collégial.

Toute combinaison de formation et d'expérience jugée suffisante sera considérée.

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Seuls les candidats retenus, lors de la présélection, reçoivent un appel afin d'être convoqués au(x) test(s) de sélection et à l'entrevue.

COMMENT POSTULER?

Les personnes intéressées doivent compléter leur profil de candidature et postuler sur l'affichage numéro **2526-PT-013** avant 16 h 30, le **10 février 2026**, à <http://www.cmaisonneuve.qc.ca/emploi>.

À PROPOS DU COLLÈGE DE MAISONNEUVE

Le Collège de Maisonneuve est un établissement d'enseignement supérieur reconnu pour la qualité de ses programmes et centré sur la réussite éducative de ses 7 000 étudiants, jeunes et adultes. Bien campé dans son quartier, le Collège de Maisonneuve se veut accueillant et sans frontière pour que l'on s'y sente comme chez soi. Une vie interculturelle active contribue au dynamisme de Maisonneuve et enrichit la communauté.

En considérant ses trois centres collégiaux de transfert de technologie, le Collège figure parmi les acteurs influents en matière de recherche, d'innovations sociales, scientifiques et technologiques, contribuant à l'essor des organisations d'ici et d'ailleurs.

LE COLLÈGE DE MAISONNEUVE, C'EST COMME CHEZ SOI AVEC...

DES CONDITIONS GAGNANTES POUR S'ÉPANOUIR :

- Facile d'accès en transport en commun
- Possibilité de télétravail
- Politique de conciliation travail-famille
- Horaire de 35 heures par semaine ou moins
- 20 jours de vacances annuelles et 13 jours fériés (Jusqu'à 2 mois de vacances pour les enseignants)
- Banque de congés maladie et sociaux
- Régime de retraite (RREGOP)
- Assurances collectives
- Remboursement du perfectionnement et des frais de scolarité
- Programme d'aide aux employés
- CPE La Vermouilleuse (priorité aux employés)
- Rabais de 30 % pour l'inscription d'une activité physique
- Tarifs préférentiels (Appel, Rogers, Énergie Cardio, etc.)

UNE VOLONTÉ D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

Le Collège est signataire de la charte Dimensions et souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.

200 000 PI² POUR SE DÉGOURDIR :

- Jardin intérieur
- Bibliothèque
- Cafétéria
- Gymnase
- Salle de musculation
- Piscine
- Librairie
- Clinique de santé en hygiène dentaire et en soins infirmiers

DES ACTIVITÉS GRATUITES POUR ÉCHANGER ET SE DIVERTIR :

- Conférences
- Expositions
- Spectacles
- Activités sociales et de reconnaissance

8 000 PERSONNES POUR SE SOUTENIR :

- 1 000 employés
- 7 000 étudiants
- + de 10 services administratifs
- + de 20 départements d'études

